



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tourisme et loisirs

Question écrite n° 48174

Texte de la question

M. Jacques Barrot demande à Mme la ministre de la jeunesse et des sports quels sont les développements donnés à l'initiative qui a conduit à la constitution d'un groupe de travail sur la charte d'accueil des handicapés en centre de vacances. Il lui demande si ce groupe de travail limité, dans un premier temps, aux administrations envisage de s'ouvrir aux associations de personnes handicapées et aux organisations de séjour, comme il en avait été question initialement.

Texte de la réponse

Le ministère de la jeunesse et des sports, lors du colloque organisé le 7 mars 2000 par le comité de suivi de la charte de déontologie pour « l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances », a affirmé sa volonté de mettre en place des démarches pour favoriser l'accueil des enfants et des jeunes handicapés dans les centres de vacances et de loisirs (CVL), en prenant en compte les propositions concertées avec des organisateurs de séjours et des associations de personnes handicapées. Dans ce cadre, deux groupes de travail ont été mis en place au sein de la commission technique et pédagogique des centres de vacances et de loisirs, élargis à des personnalités représentant le secteur médical et des associations d'handicapés. Un guide à l'attention des personnels d'encadrement des CVL, ainsi qu'un protocole visant à favoriser et à développer l'accueil de mineurs handicapés dans des séjours de personnes valides, sont en cours d'élaboration. Participent à ces travaux le ministère de l'emploi et de la solidarité, le ministère de l'éducation nationale, ainsi que des organisateurs de centres de vacances et de loisirs investis notamment dans des démarches d'intégration et de mixité des publics, des organismes de formation BAFA et BAFD et des représentants des signataires de la charte de déontologie qui sont des organisateurs de centres de vacances et de loisirs et des associations de personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Barrot](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48174

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 2000, page 3777

Réponse publiée le : 18 septembre 2000, page 5426